

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>)
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>)
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césurches, Cévis, Cléry, Cahenaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteville-Les-Saisies, La Bâtie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthiaz, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Finances - Versement de subventions aux budgets annexes sur l'exercice 2025

Rapporteur : M. le Président

Le Budget principal du CIAS Arlysère assure le versement de différentes subventions aux budgets annexes.

1. Pour les services supports de la Communauté d'Agglomération Arlysère et du CIAS Arlysère qui sont en commun et financés par la CA Arlysère.

La CA Arlysère a refacturé en 2025 les frais des services support 2024 pour les services RH, Finances, informatiques, assemblées et techniques sur chacun des budgets CIAS concernés (BP et BA).

Afin de limiter l'impact de ces frais sur les budgets annexes, il est proposé que le Budget principal du CIAS verse les subventions suivantes :

- Pour le budget annexe EHPAD Arlysère : 202 800 €
- Pour le budget annexe RA Arlysère : 86 100 €
- Pour le budget annexe SAAD Arlysère : 54 400 €
- Pour le budget annexe AJA : 11 200 €

2. Pour le déficit de la section d'exploitation du SAAD

Il convient de verser une subvention de 300 000 € du Budget principal du CIAS Arlysère au Budget annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), tel que prévu dans le budget prévisionnel voté en décembre dernier et dans l'attente du retour des différents financeurs

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le versement des subventions 2025 par le Budget principal du CIAS aux budgets annexes présentés ci-dessus ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

